

Direction Générale

**LA SEA 35 RECHERCHE POUR SON POLE ACCUEIL FAMILIAL
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE
UN(E) INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT
CDD DE 3 MOIS POUVANT EVOLUER VERS UN CDI A 0.80 ETP**

PRESENTATION DU SERVICE

Le SAFT est un service du Pôle Accueil Familial de la SEA 35. Dans le cadre de la future contractualisation de son CPOM, le SAFT doit aujourd'hui repositionner son offre de service médico-sociale afin de répondre aux enjeux sociétaux tournés vers l'inclusion. L'offre de service doit évoluer vers une logique de dispositif médico-social « Passerelle », qui s'adapte à la singularité et à la complexité de chaque situation, inscrit dans un réseau de partenaire territorialisé. Ce dispositif expérimental et innovant doit répondre aux besoins non couverts des situations où le passage de l'adolescent en situation de handicap vers le secteur adulte vient fragiliser son parcours. Ce projet vient répondre à des situations de jeune porteur de critère de vulnérabilité cumulatif, nécessitant une intervention médico-sociale personnalisée, coordonnée et intersectorielle. Pour permettre de répondre aux objectifs précités, le SAFT proposera différentes modalités d'accompagnement personnalisé et modulable en fonction des besoins du jeune (accueil familial temporaire, séquentiel, accueil de jour et PMO).

PRESENTATION DE LA MISSION DE L'INFIRMIER COORDINATEUR

L'IDEC assure l'accompagnement de jeunes âgés de 15 à 20 ans en situation de handicap. Il ou elle assure la défense des intérêts de la personne en lien avec sa famille. L'infirmier(ère) coordinateur(trice) soutient le jeune, le conseille et l'accompagne dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de son projet. Il ou elle est un interlocuteur(trice) privilégié(e) vis-à-vis des bénéficiaires dont il ou elle suit le parcours et coordonne le plan d'accompagnement personnalisé.

Le rôle de l'IDEC est de co-construire avec les parents et un ensemble de partenaires identifiés l'accompagnement dans une logique de parcours et favorisant son inclusion sociale. Il ou elle favorise l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté en mobilisant les ressources du jeune et les appuis disponibles dans son environnement. Il ou elle active en priorité les dispositifs de droit commun, assure un rôle d'interface entre les différents secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires et active un réseau partenarial de proximité au bénéfice du jeune.

- ➔ Co-construire une évaluation multidimensionnelle et/ou fonctionnelle avec les professionnels (problématiques sociales, psychologiques, d'insertion...) en lien avec les attentes du jeune et de sa famille.

- Evaluer les ressources de la personne bénéficiaire et recueillir des préconisations éventuelles des professionnelles présentes dans la situation.
- Mobiliser les ressources du territoire en fonction des besoins identifiés, en lien avec la personne et son entourage. Si nécessaire, co-construire et mettre en place les outils de suivi de prise en charge.
- Favoriser la logique de parcours dans ses dimensions sociales, médico-sociales et sanitaires (identifier, mobiliser et planifier les interventions adéquats). Définir le niveau de coordination. Coordonner un dispositif d'accompagnement multipartenarial.
- Favoriser la concertation interdisciplinaire et contribuer à l'organisation ainsi qu'à l'animation des réunions de concertation en l'absence du responsable de service.
- Prévenir les risques de ruptures à la sortie des dispositifs par un repérage et une coordination avec les services de droit commun.
- Evaluer les besoins en soin et les leviers à mettre en œuvre.
- Réaliser et protocoliser le suivi et la prise de médicaments.
- Promouvoir la mobilisation du pouvoir d'agir des personnes accompagnées en y intégrant des logiques de pair-aidance.
- Mettre en œuvre des Prestations de Milieu Ordinaire (PMO) : accompagner les jeunes à partir des modalités d'accompagnements identifiées (visites à domicile auprès des assistants familiaux et/ou des familles, rencontres partenariales, démarches administratives...)
- Participer activement à l'élaboration de bilans d'activité mensuelles, trimestrielles, annuelles
- L'IDEC intervient sur l'ensemble du territoire brétillien.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissance et respect de son obligation de secret professionnel et savoir agir dans le respect des règles déontologiques
- Connaissance des services et des dispositifs du champ du handicap. Bonnes connaissances des troubles psychiques et de leurs manifestations.
- Savoir adapter son mode de communication au public ciblé et aux partenaires. Inscire sa pratique dans un mode d'intervention modulable et temporaire.
- Savoir rédiger des écrits professionnels (synthèse, compte-rendu, observations). Savoir construire des dossiers MDPH avec des demandes d'orientations ciblées.
- Maîtriser les méthodologies du travail social
- DE Infirmier exigé.
- Une expérience dans le champ du handicap et/ou de la psychiatrie enfant/adulte serait souhaitée.

CANDIDATURE

- Poste en CDD de 3 mois pouvant évoluer vers un CDI
- Conditions selon CCN 66
- Clôture des candidatures le 23 Octobre. 1^{er} entretien le 29 Octobre, prise de poste dès que possible
- Envoyer lettre de motivation et CV à evelyne.leduby@sea35.org